



## Demande d'Autorisation d'Occupation de Voirie ou Stationnement Réservé

Police Municipale  
Hôtel de Ville  
06620 Le Bar sur Loup  
Tél : 04 92 60 35 76

Toute demande est à adresser 15 jours avant la date prévue par courriel à : [police.municipale@lebarsurloup.fr](mailto:police.municipale@lebarsurloup.fr)

**TOUTE DEMANDE TRANSMISE HORS DELAI OU INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITÉE**

Nom Prénom / Société : \_\_\_\_\_

Adresse fiscale / siège social : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

cocher l'objet de la demande :  Déménagement / Emménagement  Livraison  Installation de chantier

Echafaudage  Intervention pour la commune (gratuit)  Autre à préciser \_\_\_\_\_

Adresse de l'emplacement à réserver : \_\_\_\_\_

Date et Horaires : Du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_ aux heures suivantes (optionnel) : \_\_\_\_\_

Nombre de places de stationnement à réserver (ou en m<sup>2</sup> pour les installations de chantier) : \_\_\_\_\_

Pour pose d'échafaudage, merci de préciser le type d'installation et les mètres linéaires :  
\_\_\_\_\_

Fait le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Pièce à joindre à votre demande :

- Copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport pour un particulier  
**ou**
- Kbis pour les sociétés

- Ce type d'arrêté est payant, à raison de :
  - o 5 € par jour et par place de stationnement (déménagement, emménagement ou livraison)
  - o 10 € par semaine par zone pour installation de chantier
  - o 10 € par ml par semaine pour échafaudage
  - o Gratuit dans le cadre d'une intervention pour le compte de la Mairie
  - o Autre voir le registre des décisions du Maire DM2023-022
- Il conviendra de venir régler la redevance et prendre copie de l'arrêté 2 jours (ouvrés) avant la date prévue afin de permettre l'affichage 48h avant la mobilisation des emplacements.